

LICENCE PROFESSIONNELLE AMÉNAGEMENT PAYSAGER : CONCEPTION, GESTION, ENTRETIEN, PARCOURS GESTION ET MANAGEMENT DE CHANTIERS D'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

DOMAINE(S) :

DROIT - ECONOMIE - GESTION

DISCIPLINE(S)	Gestion Environnement et développement durable Economie Commerce
DURÉE DES ÉTUDES	2 semestres
NIVEAU DE RECRUTEMENT	Bac + 2
CRÉDITS ECTS	60
COMPOSANTE(S)	IUT de Vélizy-Rambouillet
SITE(S) D'ENSEIGNEMENT	Rambouillet
FORMATION DIPLÔMANTE	✓
FORMATION EN APPRENTISSAGE	✓
FORMATION CONTINUE	✓
LANGUE(S) D'ENSEIGNEMENT	français

Cette licence professionnelle (en apprentissage) vise principalement à former des cadres d'entreprises d'aménagement de l'espace paysager. A l'issue de la formation, les étudiants peuvent être chefs de chantier, ou conducteurs de travaux dans une entreprise assurant la création ou la maintenance d'espaces paysagers, ou dans les services techniques d'une collectivité publique, ou dans un bureau d'étude spécialisé en paysage, ainsi que repreneurs ou créateurs d'entreprises d'aménagement de l'espace.

La licence professionnelle est dispensée par apprentissage.

Compétences développées

Cette licence vise à former des cadres à double compétences en gestion de chantier : technique ainsi que managériale et commerciale. Pour répondre aux besoins des entreprises d'aménagement de l'espace, les candidats formés en apprentissage principalement seront à l'issue de la formation, capables de :

- Conduire un chantier (préparation, exécution, contrôles sécurité et qualité) ;
- Organiser leur activité (planifier et utiliser les N.T.I C) ;
- Manager leur équipe (formation, motivation, information) ;
- Représenter sur le plan commercial leur entreprise (auprès du maître d'ouvrage et maître d'œuvre) ;
- Gérer un chantier (enregistrement des données terrain : analyse et synthèse) ;
- Assurer une veille sur le plan technologique, commercial et concurrentiel ;
- Maîtriser les fondamentaux d'une activité professionnelle de chef d'entreprise.

Partenaires

Tecomah (Ecole de l'environnement et du cadre de vie, établissement d'enseignement de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris Ile-de-France)

Certification Voltaire

Conditions d'admission

Etre titulaire d'un BAC +2 en rapport avec le secteur de l'aménagement (BTS A Aménagements paysagers, TP, DUT Génie civil, titulaire du titre homologué TSATS, BTS travaux publics ...).

La licence professionnelle est ouverte aux salariés avec expérience professionnelle ; elle est accessible en formation continue et dans le cadre de la VAE.

Niveau de recrutement : Bac + 2

Inscription en apprentissage

Sélection sur dossier (dématérialisé), entretien et test.

Les candidatures se font par le biais de l'application e-candidat :

<http://e-candidat.uvsq.fr/candidatures#!accueilView>

Dépôt des candidatures du 23/04/2020 au 29/05/2020 avec mise en ligne de toutes les pièces justificatives demandées au plus tard le 29/05/2020

Inscription en formation continue

Public concerné : salariés du secteur privé, intérimaires, agents de la fonction publique, travailleurs non-salariés, demandeurs d'emploi, contrat de professionnalisation pour les formations en alternance éligibles

- Si vous ne répondez pas aux **Conditions d'Admission**

- Si votre reprise d'études se fait dans le cadre du CPF Projet de Transition Professionnelle
Téléchargez et complétez le dossier VAPP - Positionnement préalable

- Dans tous les cas :

Téléchargez et complétez le dossier de candidature et retournez-le par e-mail au format PDF au contact "reprise d'études"

- Tarif et financements

- Dispositif d'accompagnement à la reprise d'études

- Obtenir ce diplôme par la Validation des Acquis de l'Expérience

Contenu de la formation

Semestre 5 :

UE1 : Bases Technologiques du paysage 105 heures 10 ECTS

UE3 : Approche de l'entreprise 104 heures 10 ECTS

Semestre 6 :

UE2 techniques de projets d'aménagement, méthodes et outils 105 heures 10 ECTS

UE4 Gestion de l'entreprise adaptée aux chantiers 106 heures 10 ECTS

Semestre 5 et 6

UE 5: Projets tuteurés 140 heures 5 ECTS

UE 6 : Activité professionnelle 36 semaines 15 ECTS

Contrôle de connaissances

La licence professionnelle est en contrôle continu (écrits, oraux, travaux pratiques, individuels ou collectifs notés selon les modules). Tous les modules sont évalués, quel que soit les volumes horaires. Pour les modules de petits volumes, une seule évaluation est pratiquée. Dans ce cas, l'évaluation individuelle écrite en temps limité est privilégiée. Pour les modules de plus grands volumes, deux évaluations minimum sont requises dont une individuelle écrite en temps limité. Les évaluations proposées intègrent à la fois des notions théoriques et s'attachent également à laisser la place à la réflexion. Les travaux de groupe sont également demandés car les futurs diplômés se préparent à des métiers dans lesquels le travail en groupe est dominant.

Stages

Les étudiants sont liés à l'entreprise et au C.F.A. par un contrat d'apprentissage d'une durée de 12 mois. Le stage prend donc la forme d'une alternance avec 36 semaines de présence en entreprise.

Une mission est conduite par l'étudiant dans son entreprise d'accueil.

Exemple de missions :

- Création d'une compostière

- Bilan du parc de matériel et besoins en investissement

- Réorganisation du siège social de l'entreprise

- Création d'un show-room : quels enjeux ?
- Démarche qualité
- Amélioration du suivi de chantier

Calendrier(s)

La formation se déroule de septembre à septembre.

Perspectives professionnelles

Depuis la création de ce diplôme, une majorité trouve son emploi dans leur entreprise d'accueil ou grâce à des contacts acquis lors de la licence. Les étudiants ont trouvé à quasiment 100 % un emploi 3 mois après leur fin de formation et se voient proposer un poste en CDI à 85 % au moins. Au total, 79 % des étudiants trouvent un poste dans l'encadrement en entreprises d'espaces verts ou en collectivités.

Le « secteur paysage » représente 26500 entreprises pour 85000 salariés dont 83% en CDI. Le nombre d'entreprises a augmenté de 32% en 2 ans et ce, principalement par la création massive d'entreprises de services à la personne. Les perspectives professionnelles de la licence professionnelle Gestion et management des chantiers d'aménagement de l'espace sont bonnes en terme d'emploi et d'évolution de carrière.

Pour plus de précisions, téléchargez :

- la fiche devenir professionnel réalisée à partir de l'enquête menée auprès des diplômés 2016 de cette licence professionnelle.
- la liste des emplois et missions occupés 30 mois après la LP, promotions 2008 à 2016

Adresses et coordonnées

IUT de Vélizy - Site de Rambouillet

19 allée de Vignes
78120 Rambouillet
Secrétariat – 01 39 25 58 60
Secretariat.gmcae@iut-velizy.uvsq.fr

Enseignant responsable de la mention

Pascal LECRENNE
pascal.lecenne@iut-velizy.uvsq.fr
Tél. : 01 39 25 58 73

Direction des Études, de la Formation et de l'Insertion Professionnelle (DEFIP)

Service Orientation et Insertion Professionnelle

Tél : 01 39 25 56 10
orientationsqy.defip@uvsq.fr

Service de la Scolarité

Nadine LE PONTOIS
Tél. : 01 39 25 58 26
nadine.lepontois@iut-velizy.uvsq.fr

Reprise d'études

Virginie Vauvert

Tél. : 01 39 25 33 51

virginie.vauvert@uvsq.fr